

Grande consultation au printemps

La recherche « **Pour un monde meilleur** » nous apprend que les 223 organismes communautaires en santé et services sociaux de nos deux régions comptent quelque 30 000 membres. Ce membership est très variable allant de quelques dizaines à des milliers de membres par organisme communautaire.

En juin dernier, les membres de la TROC ont adopté une résolution à l'effet de consulter les membres des groupes communautaires sur leur intérêt à participer à des actions de mobilisation de grandes envergures. Le 3 juin dernier, des membres parlaient « **d'actions plus musclées** ».

Une mobilisation plus grande ?

Nous croyons, à la TROC, que nous avons atteint les limites des ressources financières de l'Agence Mauricie-Centre-du-Québec pour rehausser votre financement à la mission. Nous nous basons sur des faits pour porter ce jugement. Nous avons présenté ces faits lors de notre assemblée générale annuelle du 3 juin 2009. Ces informations, à la demande de nos membres, seront présentées à tous les 223 groupes communautaires lors de notre grande consultation du printemps 2010.

Ainsi, selon nous, il faut maintenant exercer des pressions et manifester **directement** auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux. D'où l'idée d'une mobilisation et d'actions de plus grandes envergures.

Une consultation sur quoi au juste ?

Nous voulons savoir si les organismes communautaires sont prêts à s'impliquer dans une campagne de mobilisation de plus grande envergure pour convaincre le ministère de la Santé et des Services sociaux d'augmenter leur financement à la mission à la hauteur de leurs demandes.

Votre organisme, votre conseil d'administration et vos membres sont-ils prêts à s'impliquer davantage que tout ce qu'on a fait ensemble par le passé ? Par exemple, pouvons-nous être plus nombreux pour tenir des manifestations ? Pouvons-nous déranger davantage nos élus ? Pouvons-nous être plus présents dans les médias pour présenter nos demandes et les besoins de la population ?

Pourquoi consulter les membres des groupes communautaires ?

Pour que votre organisme s'implique davantage en temps et en ressources dans des actions de mobilisation, nous considérons que vos membres doivent autoriser une telle

implication et même s'y impliquer personnellement. Vos membres doivent donc recevoir de l'information objective, en discuter entre eux et avec leur CA et leurs employéEs et se prononcer sur des propositions concrètes.



Démarche adoptée par le C. A. de la TROC le 27 janvier 2010

Le conseil d'administration a adopté une démarche qui comprend la production d'une trousse d'information et de consultation et la formation d'une équipe d'animation pour couvrir nos deux régions. En septembre 2009, un comité de mobilisation a été formé.

La trousse d'animation comprendra un film présentant la TROC et ses réalisations, les enjeux et les actions proposées. Un diaporama (power point) soutiendra les discussions entre les membres avec une série de questions.

Un guide d'animation aidera les groupes à organiser leur séance d'information et de consultation. Tous les groupes recevront gratuitement cette trousse.

(suite p. 2)

Au sommaire

- Grande consultation au printemps 1, 2
- Campagne de promotion de vous 2
- Nouvelles brèves 2, 3
 - ♦ Membre d'une nouvelle Coalition provinciale 2
 - ♦ Signature d'un protocole d'entente entre votre organisme et l'Agence 3
 - ♦ Visite de tous les groupes communautaires du Québec 3
 - ♦ Création d'un institut de l'excellence 3
 - ♦ Manifestation et épidémie communautaire à Laval 3

Campagne de promotion de vous !

À l'automne 2010, on va parler de vous. On va vous voir à la télévision. On va vous lire dans des hebdomadaires du Centre-du-Québec et dans le Nouvelliste de la Mauricie. On va vous afficher dans vos locaux mais aussi dans les locaux de vos partenaires. On va même parler de vous dans un film. Les médias communautaires seront aussi de la partie.

Voilà les principaux éléments d'une campagne de promotion autorisée par le conseil d'administration de la TROC lors de sa récente réunion du 27 janvier dernier.

La TROC a déjà eu recours, par le passé, à des messages publicitaires. Toutefois, la campagne promotionnelle sur laquelle nous sommes déjà à pied d'œuvre sera la plus importante. L'Agence Mauricie-Centre-du-Québec nous a assuré d'une importante contribution. Plusieurs autres partenaires se joindront à nous pour parler de vous.



Pour le lancement de cette campagne, nous tiendrons deux activités auxquelles vous serez conviés. Tapis rouge, cocktail, invités d'honneur, le mouvement communautaire mérite que l'on fête sa contribution à... **un monde meilleur !**

Plus de détails dans le prochain *Commuteur*.

Grande consultation au printemps

(suite de la page 1)

Nous allons former une équipe d'animation pour les groupes communautaires qui exprimeront un besoin de soutien. Sur demande, une personne ira animer ou coanimer votre séance d'information et de consultation de vos membres.

Le comité de mobilisation identifiera les actions de mobilisation qui vous seront soumises lors des consultations. Le comité verra également au recrutement et à la formation des animateurs et animatrices.

Qu'attendons-nous de votre organisme ?

La TROC vous demande de consulter vos membres en utilisant la trousse d'information et de consultation. Nous vous demandons une réponse claire tout en vous assurant le total respect de votre prise de position.

La TROC reste fidèle à ses attentes. On ne veut pas vendre à tout prix cette idée de grande. On veut penser et ce que vous pensez et ce que vous voulez faire ensemble pour vos besoins



elle-même et à vos mobilisation plus savoir ce que vous en voulez faire ensemble financiers.

Concrètement, nous nous attendons à ce que les groupes consultent leurs membres lors de leur assemblée générale annuelle du printemps prochain. Vous pouvez aussi tenir une assemblée spéciale.

On a hâte de vous rencontrer lors de toutes ces consultations!

Nouvelles brèves



Membre d'une nouvelle Coalition provinciale

Le 27 janvier, le CA de la TROC a adopté une résolution pour devenir membre de la Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics. La Coalition demande au gouvernement Charest de revoir l'impôt des entreprises et des contribuables les plus riches pour les mettre à contribution afin de rééquilibrer les finances publiques. La Coalition se prononce donc en désaccord avec une hausse des tarifs (exemple : électricité) et une privatisation des services publics comme solution pour le retour à l'équilibre du budget du gouvernement du Québec. La TROC-CQM partage les positions de cette nouvelle coalition qui regroupe une série de syndicats et de regroupements communautaires. Dernièrement, la TROC a fait parvenir une facture au Premier ministre du Québec pour faire valoir les propositions de la Coalition.

(suite p. 3)

Nouvelles brèves (suite...)

Signature d'un protocole d'entente entre votre organisme et l'Agence

Dans le cadre des réunions du comité conjoint Agence-TROC, nous avons appris, le 26 janvier dernier, que le futur et nouveau protocole d'entente sur le financement à la mission sera prêt en 2011. Rappelons que le MSSS a décidé d'imposer la signature d'un protocole d'entente aux 3 000 organismes communautaires du Québec qui reçoivent une subvention à la mission d'une Agence ou encore du ministère. Le ministère répond ainsi à une recommandation du Vérificateur général du Québec dans son rapport de novembre 2008.

L'Agence Mauricie-Centre-du-Québec siège sur le comité ministériel qui élabore ce protocole d'entente. On nous assure que le contenu du protocole formalisera des obligations déjà acceptées par les groupes communautaires.

Visite de tous les groupes communautaires du Québec

Ici aussi, c'est le MSSS qui impose une nouvelle procédure afin de répondre à une recommandation du Vérificateur général du Québec dans son rapport de novembre 2008. Ces visites commenceront dans l'année 2011 selon les informations que nous avons recueillies. L'Agence souhaite faire d'une pierre deux coups en liant la signature des protocoles d'entente avec ces nouvelles visites annuelles.

Selon l'Agence, ces visites ne sont pas nouvelles puisqu'elle en a fait plusieurs en 2006. Pour sa part, l'Agence de la Montérégie a implanté des visites annuelles depuis quelques années. Pour l'Agence Mauricie-Centre-du-Québec, la visite de 246 organismes communautaires (223 groupes

reconnus en santé et services sociaux et 23 groupes financés pour des activités spécifiques) représente un défi, pour l'instant, insurmontable. En effet, il faudrait un nouvel employé à plein temps à l'Agence pour tenir toutes ces visites en une seule année. La TROC demande à l'Agence de voir au maintien de ses capacités de gestion du programme SOC (soutien aux groupes, versement des subventions, collecte d'information) et l'appui dans ses démarches pour étaler sur trois ans les visites et la signature des protocoles.

La TROC va demeurer vigilante pour ces visites et pour le contenu et la signature des protocoles.

Création d'un institut de l'excellence

Le gouvernement du Québec a déposé le projet de loi 67 prévoyant la création de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux. Ce futur institut d'excellence aurait comme mission de promouvoir l'excellence clinique et l'utilisation efficace des ressources dans le secteur de la santé et des services sociaux. L'Institut succède au Conseil du médicament et à l'Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé.

Selon la Coalition Solidarité Santé, cet institut pourrait s'immiscer dans les pratiques des organismes communautaires en santé et services sociaux. Selon le ministre Yves Bolduc, l'institut ne vise pas prioritairement les pratiques des organismes communautaires sans toutefois les exclure d'éventuels travaux d'évaluation de cette nouvelle instance du ministère.

Ce qui est clair, c'est que l'institut continuera le travail des instances qu'elle remplace, soit l'examen et la certification des médicaments et l'évaluation des pratiques des différents professionnels de la santé du réseau public.

La TROC suit ce dossier et vous informera de ses développements.

Manifestation et épidémie communautaire à Laval



Lundi, le 1^{er} février, une quarantaine de personnes ont manifesté, en s'inspirant de l'actualité médicale, lors de la séance publique du C. A. de l'Agence de Laval.

Les manifestants se sont présentés en portant des masques et en se disant porteur du virus ALSC-10. Le virus « À Laval, on soutient les organismes communautaires en 2010 » s'est soudainement propagé lorsque les manifestantEs ont enlevé leurs masques pour contaminer les membres du conseil d'administration de l'agence lavalloise.

La TROC Centre-du-Québec/Mauricie va prochainement rencontrer, le 16 février, la CDC-TROC de Laval pour... être contaminée et propager cette bonne épidémie chez-nous. Nous prévoyons plusieurs rencontres avec notre Agence Mauricie-Centre-du-Québec après le 16 février.



Table régionale des organismes communautaires
en santé et services sociaux Centre-du-Québec / Mauricie

347, rue Laviolette
Trois-Rivières, Québec G9A 5L6
Tél.: **819.371.5957**
Télec.: **819.371.3341**

Courriel : troc-cq-m@bellnet.ca
Site web : www.troccqm.org

Rédaction : **Renaud Beaudry**
Infographie : **Alain L. Brousseau**